

	FICHE PRODUIT	Identification : Trainevo-Ficheprod-01
		Date révision : 11/2021
		N° version : 01

Intitulé de la formation : Prévention des risques liés à l'activité physique
dans le secteur médico-social

Cette formation permet d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour devenir un acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique, et contribuer à l'amélioration continue des conditions de travail au sein de son entreprise.

Public cible

Tous les salariés, opérateurs et agents exerçant une activité physique.

Prérequis : aucun

Référence :	Catégorie :	Durée :
Trainevo-062022-SST-31	SST	2 jrs
Langue(s) :	Organisme de formation :	Nb de participants :
Français		10 participants max

Objectif (s)

Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.

Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Programme

JOUR 1 Matin : Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques professionnels

- Présentation de la formation
- Principes d'apparition d'un dommage. Notions de danger et de risque
- Notions d'accident de travail (AT), d'accident de trajet et de maladie professionnelle (MP)
- Statistiques liées aux AT / MP et intérêt de la prévention des risques professionnels
- Identification des différents risques de son secteur d'activité.
- Les 9 principes de la prévention des risques professionnels

JOUR 1 Après-midi : Réaliser un diagnostic d'une situation de travail

- Notions élémentaires d'anatomie et limites du fonctionnement du corps humain
- Observation et analyse d'une situation de travail dangereuse
- Identification des éléments d'une situation de travail : évaluation des contraintes physiques, mentales et organisationnelles.
- Proposition d'améliorations susceptibles d'éviter ou de réduire les risques liés à l'activité physique
- Passation des consignes pour le travail intersession

JOUR 2 Matin : Savoir évaluer et maîtriser les risques professionnels au sein de son entreprise

- Restitution du travail intersession
- Analyse et proposition d'amélioration

JOUR 2 Après-midi : Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

- Les principes de base de sécurité et d'économie d'effort (PSEE)
- Les manutentions protectrices adaptées à son métier.
- L'utilisation des aides techniques préventives.

Déroulement de la formation :

2 jours non consécutifs (soit 14 heures). Travail intersession entre les 2 jours. La date du 2nd jour sera fixée à l'issue de la première journée en concertation avec les participants.

Méthode

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique conformément au programme de l'INRS (référentiel national français).

Analyse des pratiques.

Acquisition et l'évaluation des connaissances et des compétences.

Une épreuve de certification : observation, analyse et proposition d'amélioration de situation de travail.

Evaluation :

Attestation de présence.

Un maintien et actualisation des compétences conseillé....